

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande de renseignements en date du 10 juillet 2000

Demandeur : Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)

Question 1

Réf. : SCGM-19 Doc. : 1 Page(s) : 1 Ligne(s) : 18

« Il est à noter que certains aspects resteront à approfondir ».

- 1.1. Veuillez produire une liste exhaustive des sujets à approfondir ?
 - 1.2. Veuillez également indiquer le degré attendu de précision pour chacun des sujets?
-

Réponse

1.1 La plupart des paramètres entourant les PAEE visés par le PGEÉ sont sujets à des ajustements éventuels au fur et à mesure que certaines données seront disponibles ou mises à jour tel que mentionné dans la preuve. Ces données seront recueillies, soit via des activités de recherche de marché ou de recherche technologique, soit par des résultats d'implantation préliminaire ou encore suite à des conclusions d'ententes de partenariat. Nous considérons qu'une liste exhaustive de sujets à approfondir est impossible à dresser. Mentionnons toutefois que, parmi les données les plus prisées, on retrouve le niveau des économies de gaz naturel pour une technologie donnée dans un contexte particulier, les coûts incrémentaux et les taux de participation.

1.2 Le degré de précision attendu pour chaque sujet est une notion subjective. C'est un ensemble de preuves et de résultats de validations croisées qui déterminent si une donnée semble assez précise pour être utilisée. Les risques et les incertitudes reliés à ce genre d'activités sont plus élevés que ceux reliés à des activités de gestion de l'offre, et ce, pour deux raisons :

- Le manque d'historique significatif quant aux résultats des PAEE, en particulier chez les DGN.
- L'incertitude reliée à l'aspect comportemental des consommateurs qui est souvent fort difficile à prévoir, l'énergie étant un bien essentiel sur lequel il est souvent difficile d'intervenir sans, au préalable, modifier des croyances, des attitudes, des perceptions et des besoins.